



The Aalborg Commitments

LES ENGAGEMENTS D'AALBORG

inspiring futures

LES ENGAGEMENTS D'AALBORG – L'ESSENTIEL

Le 11 juin 2004, les 1 000 participants à la quatrième Conférence européenne des Villes durables, Aalborg+10, ont adopté les 'Engagements d'Aalborg' en tant que déclaration de la conférence et les représentants de 110 collectivités locales ont signé le document lors de l'assemblée plénière de clôture. Cette réaction positive immédiate a renforcé notre espoir de voir les Engagements d'Aalborg susciter une importante force d'action en faveur du développement durable. Nous pensons que les Engagements d'Aalborg vont jouer, au cours des dix prochaines années, un rôle encore plus important que la Charte d'Aalborg au cours des dix années passées ! Les Engagements d'Aalborg ont été établis par la ville d'Aalborg, le CCRE et l'ICLEI, avec le soutien d'un groupe de rédaction et de nos partenaires dans la Campagne des villes durables. En avril 2004, le document provisoire a été publié en ligne pour consultation, les commentaires ont été analysés et intégrés, puis la version finale a été présentée lors de la conférence.

Cette publication est destinée à diffuser les Engagements d'Aalborg auprès d'un plus large public. Elle expose l'idée des Engagements d'Aalborg et présente brièvement à quoi s'engagent les collectivités locales signataires du document. On trouvera plus de détails sur le site www.aalborgplus10.dk.

Nous mettons tout notre cœur à promouvoir la signature et l'application des Engagements d'Aalborg par les collectivités locales d'Europe et espérons accueillir prochainement votre collectivité locale dans ce mouvement européen, pionnier en matière d'action de développement durable au plan local!



Henning G. Jensen, Maire d'Aalborg



Jeremy Smith, Secrétaire général du CCRE



Gino van Begin, Directeur régional pour l'Europe, ICLEI

Valeur ajoutée

Les Engagements d'Aalborg sont destinés à renforcer les efforts de durabilité continus au plan local et à revitaliser l'Agenda local 21. Les Engagements d'Aalborg ont deux principaux objectifs :

– Ils visent à favoriser la prise de conscience et à mettre en lumière la nécessité pour les collectivités locales d'Europe d'agir de façon intégrée afin de répondre aux défis croissants de la durabilité. A cet égard, ils peuvent constituer un complément précieux à la Stratégie thématique pour l'environnement urbain à venir de l'UE.

– Les Engagements d'Aalborg constituent un outil pratique et souple d'action et de réalisation locales. En signant les Engagements d'Aalborg, les collectivités locales s'engagent dans un processus de détermination d'objectifs, en concertation avec les interlocuteurs locaux, et d'intégration de l'Agenda local 21 existant ou d'autres plans d'actions pour la durabilité. Vous pouvez naturellement utiliser des objectifs ou des systèmes de détermination d'objectifs existants mais on vous demande d'adapter et de relier ceux-ci aux 10 thèmes, donc à la structure, définis dans les Engagements d'Aalborg.

Signature

Toute collectivité locale européenne peut signer les Engagements d'Aalborg, que son pays soit ou non membre de l'Union Européenne. Le document doit être signé par le Maire ou un autre représentant mandaté par la collectivité locale.

Informations pratiques pour la procédure de signature

Pour signer les Engagements d'Aalborg, veuillez utiliser le formulaire de cette brochure ou vous rendre sur le site www.aalborgplus10.dk afin de télécharger le document dans la langue de votre choix. Vous devez également indiquer vos coordonnées et annoncer sur le site Internet votre décision de signer les Engagements d'Aalborg. Cela nous permettra de tenir un registre des signataires, d'en diffuser la liste sur le site Internet et de vous tenir au courant du processus de suivi, des événements et des projets à venir. Veuillez ensuite envoyer un exemplaire du document, par courrier postal ou par télécopie, au secrétariat des Engagements d'Aalborg, à l'adresse indiquée au dos du formulaire. Dès réception de vos coordonnées et de l'exemplaire signé des Engagements d'Aalborg, nous vous ferons parvenir votre Certificat de Signature.

A quoi vous engage votre signature

Nous voyons dans les Engagements d'Aalborg un cadre intégré et chaque engagement comme une composante essentielle de la durabilité au plan local. Le document d'Engagement reconnaît que toutes les collectivités locales ont leurs propres priorités. Toutefois, nous insistons pour que vous preniez en compte l'ensemble des dix Engagements pour définir vos priorités, tâches et objectifs clés. En signant, vous vous engagez à :

- fournir un état des lieux de votre situation locale, dans les 12 mois suivant la signature,
- engager un processus de définition des objectifs, avec une participation locale,
- définir les priorités de vos tâches, en vous efforçant de prendre en compte l'ensemble des dix Engagements,
- fixer les objectifs locaux spécifiques dans les 24 mois suivant la date de signature,
- publier périodiquement à l'intention de vos administrés un bilan des Engagements d'Aalborg et
- fournir des informations concernant vos objectifs et leur progression pour évaluation périodique.

L'état des lieux

Lors de l'établissement de l'état des lieux, il convient de prendre en compte les dix thèmes des Engagements d'Aalborg, liés à sa structure, en tirant parti des données disponibles dans votre collectivité locale :

1. Gouvernance
2. Gestion locale vers la durabilité
3. Biens naturels communs
4. Consommation responsable et choix de style de vie
5. Planification et conception
6. Mobilité améliorée, trafic limité
7. Actions locales pour la santé
8. Économie locale vivante et durable
9. Équité sociale et justice
10. Du local au global

En fondant la structure de votre bilan sur ces dix thèmes, vous serez à même d'identifier les questions qui appellent une action spécifique. Veuillez intégrer les objectifs et engagements politiques existants et demander à tous vos services administratifs de fournir les informations les plus complètes et récentes pour établir l'état des lieux.

A qui adresser l'état des lieux

Nous vous invitons à envoyer votre état des lieux au secrétariat des Engagements d'Aalborg à l'adresse aalborgplus10@aalborg.dk pour publication sur le site Internet d'Aalborg+10, où il fournira un exemple aux autres collectivités locales engagées dans le même processus.

Définir vos objectifs

La définition des objectifs sera liée aux situations et aux besoins locaux. Vous trouverez des idées et suggestions pour votre processus d'établissement d'objectifs dans l'Annexe aux Engagements d'Aalborg sur le site www.aalborgplus10.dk. La majeure partie des objectifs de l'Annexe sont exprimés sous la forme de l'évolution d'un pourcentage sur une durée (de --% d'ici l'année 20--) mais on peut envisager d'autres indicateurs ou d'autres moyens de mesure.

Le long terme

Les villes et réseaux de collectivités locales, à savoir l'Association des Cités et des Régions pour le Recyclage (ACRR), Climate Alliance - Klima-Bündnis - Alianza del Clima e.V., le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), Energie-Cités, Eurocités, ICLEI – Local Governments for Sustainability, Medcités, l'Union des villes de la Baltique (UBC) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) – Projet Ville Santé, ainsi que les villes de Barcelone, Hanovre et Malmö et la Coordination italienne des Agendas 21 locaux, se sont engagés à assurer le suivi des Engagements d'Aalborg, à servir de contact et de centre d'information et à organiser les processus de surveillance et de révision.

Une première évaluation européenne est programmée pour l'année 2010, qui sera suivie de bilans tous les cinq ans. Cela permettra de donner forme aux futures activités de la Campagne des Villes européennes durables et de soutenir la surveillance et d'établir des points de référence entre les différentes collectivités locales qui y participent.

AALBORG+10 INSPIRING FUTURES

NOTRE VISION COMMUNE

Nous, collectivités locales européennes unies dans la Campagne des villes européennes durables, rassemblées lors de la conférence Aalborg+10, confirmons notre vision partagée du futur durable de nos communautés. Notre vision est celle de villes ouvertes et accueillantes, prospères, créatives et durables, qui fournissent une bonne qualité de vie à tous nos concitoyens et permettent leur participation à tous les aspects de la vie urbaine. Depuis le Sommet de Rio en 1992 et l'adoption en 1994 des principes de durabilité exprimés dans la Charte des villes européennes pour la durabilité, la Charte d'Aalborg, notre vision s'est développée à travers le Plan d'action de Lisbonne de 1996 'de la charte à la pratique', 'l'Appel de Hanovre lancé par les maires européens à l'aube du XXI^e siècle' en 2000 et 'l'Appel de Johannesburg' en 2002. Nous considérons la conférence 2004 'Inspiring Futures – Aalborg+10' comme une étape importante dans le processus engagé.

NOS DÉFIS

Dans notre travail, en assumant nos responsabilités d'administration et de gestion locales, nous ressentons de plus en plus les pressions combinées de la mondialisation économique et du développement technique. Nous sommes confrontés à des modifications économiques fondamentales et à des risques, d'origine humaine et naturelle, qui menacent nos communautés et nos ressources.

Nous relevons des défis gigantesques: créer des emplois dans une économie basée sur le savoir, combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, assurer la protection efficace de notre environnement, réduire notre empreinte écologique, répondre aux changements démographiques et gérer la diversité culturelle, éviter les conflits et soutenir la paix entre des communautés autrefois déchirées par la guerre.

NOS RESPONSABILITÉS

Nous jouons un rôle central dans la mise en place du développement durable, tout en relevant les défis cités en coopération avec tous les autres niveaux d'administration et de gouvernement. Ce rôle central exige que nous adoptions une approche plus énergique et plus intégrée de la prise de décision politique locale et harmonisons nos objectifs environnementaux, sociaux, culturels et économiques. En même temps, nous devons nous assurer que les efforts que nous développons pour améliorer notre qualité de vie locale ne compromettent pas celle des habitants d'autres régions du globe ou des générations futures.

Nous sommes au jour le jour le niveau d'administration et de gouvernement le plus proche des citoyens européens et nous disposons d'occasions uniques d'influencer les comportements individuels vers plus de durabilité.

Nous sommes à même de fournir un soutien local à la mise en application des stratégies et des politiques européennes, telles que la Stratégie de Lisbonne, la Stratégie européenne en faveur du développement durable, le sixième Programme d'action pour l'environnement, la future Stratégie thématique de l'Union européenne sur l'environnement urbain et les initiatives européennes en matière de changements climatiques, de santé, de gouvernance et à la mise en application des objectifs de développement de l'ONU pour le millénaire et du Plan d'application de Johannesburg.

NOTRE REPONSE: LES ENGAGEMENTS D'AALBORG

Nous, collectivités locales européennes, relevons ces défis et acceptons nos responsabilités. Nous adoptons 'les Engagements d'Aalborg', qui représentent un pas en avant significatif, de l'Agenda à l'Action stratégique et coordonnée.

Nous accélérerons nos efforts vers le développement durable local, utilisant les principes de durabilité regroupés dans la Charte d'Aalborg comme source d'inspiration. Nous visons à traduire notre vision commune d'un futur urbain durable en buts tangibles en matière de durabilité et en action au niveau local. Nous adoptons les Engagements d'Aalborg en tant que ressource à partir de laquelle nous choisirons des priorités adaptées à nos situations particulières et à nos besoins locaux, qui tiennent également compte de l'impact global de nos activités. Nous lancerons un processus participatif local permettant d'identifier des buts spécifiques et des calendriers de contrôle des progrès atteints dans leur réalisation.

NOS PARTENAIRES

Nous invitons toutes les collectivités locales et régionales européennes à nous rejoindre en signant les Engagements d'Aalborg et à informer la Campagne des villes européennes durables de leur décision.

Nous invitons nos associations nationales de collectivités locales et régionales, nos gouvernements nationaux, la Commission européenne et les autres institutions européennes à reconnaître les Engagements d'Aalborg comme une contribution significative aux efforts de l'Europe vers la durabilité, et à soutenir le travail mené via les Engagements d'Aalborg.

Nous invitons les réseaux de collectivités locales, y compris l'Association des cités et des régions pour le recyclage (ACRR), Climate Alliance – Klima-Bündnis – Alianza del Clima e.V., le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE), Energie-Cités, Eurocités, ICLEI – Local Governments for Sustainability, Medcités, l'Union des villes de la Baltique (UBC) et L'Organisation mondiale de la santé (OMS) – Projet Ville Santé, à soutenir le travail initié par nos soins dans les Engagements d'Aalborg, à nous aider à finaliser et à surveiller nos progrès, et à mettre à disposition leurs terrains d'expertise respectifs.

LES ENGAGEMENTS D'AALBORG

1

GOVERNANCE

Nous nous engageons à stimuler nos processus décisionnels par un recours accru à la démocratie participative.

Nous travaillerons donc à :

1. continuer à développer une vision largement partagée et à long terme d'une ville durable.
2. développer la participation et les compétences en matière de développement durable dans la communauté locale et l'administration municipale.
3. inviter tous les acteurs de la société locale à participer réellement à la prise de décision.
4. prendre nos décisions dans un esprit d'ouverture, de responsabilité et de transparence.
5. coopérer efficacement et dans un véritable esprit de partenariat avec les municipalités voisines, d'autres villes et d'autres niveaux d'administration et de gouvernement.

2

GESTION LOCALE VERS LA DURABILITÉ

Nous nous engageons à mettre en application des cycles efficaces de gestion, de la formulation à l'évaluation via la mise en place.

Nous travaillerons donc à :

1. renforcer l'Agenda 21 local et autres processus et thèmes locaux touchant à la durabilité dans le cœur des collectivités locales.
2. fournir une gestion intégrée vers la durabilité, basée sur le principe de précaution et en relation avec la future Stratégie thématique de l'Union européenne sur l'environnement urbain.
3. définir des buts et des calendriers dans le cadre des Engagements d'Aalborg et créer et assurer le suivi de l'évaluation de surveillance des Engagements d'Aalborg.
4. garantir que les sujets concernant la durabilité soient centraux dans les processus décisionnels urbains et que l'allocation des ressources soit basée sur des critères de durabilité forts et larges.
5. coopérer avec la Campagne des villes européennes durables et ses réseaux pour surveiller et évaluer nos progrès vers les buts fixés en termes de durabilité.

3

BIENS NATURELS COMMUNS

Nous nous engageons à assumer entièrement notre responsabilité dans la protection et la préservation des biens naturels communs, et dans la garantie d'un accès équitable à ceux-ci.

Nous travaillerons donc, dans toute notre communauté, à :

1. réduire la consommation d'énergie primaire et

augmenter la part des énergies renouvelables.

2. améliorer la qualité de l'eau, économiser l'eau, et utiliser l'eau plus efficacement.
3. favoriser et augmenter la biodiversité, et étendre les zones naturelles et les espaces verts spécifiques et en prendre soin.
4. améliorer la qualité des sols, préserver les terres utilisées dans la production écologique et favoriser l'agriculture et la sylviculture durables.
5. améliorer la qualité de l'air.

4

CONSOMMATION RESPONSABLE ET CHOIX DE STYLE DE VIE

Nous nous engageons à adopter et à faciliter une utilisation prudente et efficace des ressources et à encourager la consommation et la production durables.

Nous travaillerons donc, dans toute notre communauté, à :

1. éviter et réduire les déchets, et accroître la réutilisation et le recyclage.
2. gérer et traiter les déchets selon les normes de bonne pratique.
3. éviter les consommations d'énergie inutiles et améliorer l'efficacité énergétique des usages finaux.
4. assurer des achats durables.
5. favoriser activement la production et la consommation durables, et notamment les produits éco-labelisés, biologiques, éthiques et équitables.

5

PLANIFICATION ET CONCEPTION

Nous nous engageons à tenir un rôle stratégique dans la planification et la conception urbaines en y intégrant les aspects environnementaux, sociaux, économiques, de santé et culturels au profit de tous.

Nous travaillerons donc à :

1. réutiliser et restaurer les zones abandonnées ou désavantagées.
2. éviter la prolifération urbaine, en obtenant des densités urbaines appropriées et en donnant la priorité aux friches industrielles sur les terrains situés hors milieu urbain.
3. assurer une utilisation mixte des constructions et des zones aménagées, et un bon équilibre entre emplois, logements et services, accordant la priorité à l'utilisation résidentielle des centre-villes.
4. assurer la conservation, la rénovation, l'utilisation et la réutilisation appropriées de notre héritage culturel urbain.
5. appliquer les exigences posées par la conception et la construction durables et favoriser l'architecture et les techniques de construction de haute qualité.

6

MOBILITÉ AMÉLIORÉE, TRAFIC LIMITÉ

Nous reconnaissons la relation entre transports, santé et environnement et nous engageons à favoriser puissamment les choix assurant une mobilité durable.

Nous travaillerons donc à :

1. réduire la nécessité du transport motorisé privé et favoriser des alternatives séduisantes accessibles à tous.
2. augmenter la part des déplacements assurés par les transports en commun, à pied et en bicyclette.
3. encourager la transition vers des véhicules peu polluants.
4. développer un plan urbain de mobilité intégré et durable.
5. réduire l'impact des transports sur l'environnement et la santé publique.

7

ACTIONS LOCALES POUR LA SANTÉ

Nous nous engageons à protéger et à promouvoir la santé et le bien-être de nos concitoyens.

Nous travaillerons donc à :

1. améliorer la prise de conscience et agir sur les déterminants principaux en termes de santé, dont la plupart se trouvent hors du champ d'action du secteur de la santé.
2. favoriser une planification du développement de la santé en ville, qui fournisse à nos villes les moyens d'établir et de mettre à jour des partenariats stratégiques en matière de santé.
3. réduire les inégalités en matière de santé et lutter contre la pauvreté, ce qui exigera de rendre compte régulièrement des progrès entrepris dans la réduction des écarts constatés.
4. favoriser l'évaluation des incidences sur la santé en tant que moyen pour tous les secteurs de concentrer leur travail sur la santé et la qualité de la vie.
5. mobiliser les planificateurs urbains et les pousser à intégrer les considérations de santé publique dans leurs stratégies et initiatives de planification.

8

ÉCONOMIE LOCALE VIVANTE ET DURABLE

Nous nous engageons à créer et à soutenir une économie locale vivante qui donne accès à l'emploi sans porter préjudice à l'environnement.

Nous travaillerons donc à :

1. adopter des mesures qui stimulent et soutiennent l'emploi local et les entreprises émergentes.
2. coopérer avec les entreprises locales dans la promotion et la mise en application des bonnes pratiques d'entreprise.

3. développer et mettre en application les principes de durabilité dans l'emplacement géographique des entreprises.
4. encourager les marchés de produits locaux et régionaux de haute qualité.
5. favoriser le tourisme local durable.

9

ÉQUITÉ SOCIALE ET JUSTICE

Nous nous engageons à soutenir les communautés ouvertes et solidaires.

Nous travaillerons donc à :

1. développer et mettre en œuvre des programmes visant à prévenir et alléger la pauvreté.
2. assurer l'accès équitable aux services publics, à l'éducation, aux offres d'emploi, à la formation, à l'information et aux activités culturelles.
3. stimuler l'ouverture sociale et l'égalité des sexes.
4. améliorer la sûreté et la sécurité de la communauté.
5. assurer des conditions de logement et de vie de haute qualité et socialement intégrées.

10

DU LOCAL AU GLOBAL

Nous nous engageons à assumer notre responsabilité globale pour atteindre la paix, la justice, l'équité, le développement durable et la protection climatique.

Nous travaillerons donc à :

1. développer et poursuivre une approche stratégique et intégrée pour ralentir l'évolution climatique, et œuvrer en faveur d'un taux durable d'émission de gaz à effet de serre.
2. intégrer la protection climatique dans nos politiques dans le domaine de l'énergie, du transport, des marchés publics, des déchets, de l'agriculture et de la sylviculture.
3. améliorer la prise de conscience sur les causes et conséquences probables des changements climatiques, et intégrer les actions préventives dans notre politique relative aux changements climatiques.
4. réduire notre impact sur l'environnement global et favoriser le principe de justice environnementale.
5. renforcer la coopération internationale des villes et développer des réponses locales aux problèmes globaux en partenariat avec les gouvernements locaux, communautés et acteurs concernés.

RECONNAISSANT ET APPROUVANT CE QUI PRÉCÈDE, AVEC NOTRE (MA) SIGNATURE, NOUS (JE):

1. adhérons à la Charte d'Aalborg.

2. adhérons aux Engagements d'Aalborg.

3. acceptons de produire un examen intégré des fonctions de base des Engagements d'Aalborg devant fonctionner comme point de départ à notre processus de désignation de buts dans les douze mois suivant la date de notre signature. Cet examen comprendra un contexte politique, fera référence aux engagements politiques existants et décrira les défis actuels.

4. acceptons d'organiser un processus local et participatif de désignation de buts qui incorpore l'Agenda 21 local et les autres plans d'action de durabilité locale existants, et de prendre en compte les résultats de l'examen des fonctions de base local.

5. acceptons de donner la priorité aux tâches visant à répondre aux dix Engagements portant sur:

1 Gouvernance

2 Gestion locale vers la durabilité

3 Biens naturels communs

4 Consommation responsable et choix de style de vie

5 Planification et conception

6 Mobilité améliorée, trafic limité

7 Actions locales pour la santé

8 Économie locale vivante et durable

9 Équité sociale et justice

10 Du local au global

6. acceptons, dans les vingt-quatre mois suivant la date de notre signature, de définir des buts locaux spécifiques tenant compte de l'annexe aux Engagements d'Aalborg en tant que source d'inspiration, et de définir des calendriers liés aux buts et adaptés à la démonstration des progrès accomplis sur nos Engagements.

7. acceptons de mener une surveillance régulière vis-à-vis des Engagements d'Aalborg des résultats disponibles pour nos concitoyens.

8. acceptons de fournir régulièrement des informations sur nos buts et nos progrès à la Campagne des villes européennes durables, et, grâce à cette coopération, d'examiner les progrès réalisés et d'apprendre les uns des autres. Une première évaluation européenne est programmée pour 2010, avec des bilans ultérieurs programmés tous les cinq ans.

Nom(s), prénom(s) et fonction(s) en capitales :

Administration ou organisme local ou régional :

Lieu et date de signature :

Signature(s) :

City of Aalborg
Aalborg Commitments Secretariat
Stigsborg Brygge 5
P.O. Box 219
DK-9400 Nørresundby

phone: +45 99 31 20 00

fax: +45 99 31 21 60

e-mail: aalborgplus10@aalborg.dk



City of Aalborg



Sustainable Cities
and Towns Campaign



With thanks for support from
the EC DG Environment